

LIQUIDATIONS DES SERVICES PUBLICS ?

On ne peut ignorer la volonté du gouvernement de réformer le statut de la fonction publique. **Nous sommes tous**, dans nos établissements, **concernés par cette réforme** de par notre statut d'agent de la Fonction Publique Hospitalière mais au-delà de ça par le fait d'être usager ou bénéficiaire des services des 3 Fonctions Publiques (Hospitalière, État et Territoriale).

Les services publics sont les nôtres !
Les services publics sont les vôtres !

Inadmissible: réforme sans véritable dialogue social, remise en cause du système paritaire, précarisation de l'emploi et surtout mise en danger de l'indépendance de la fonction publique.

Le Syndicat **CFTC Santé Sociaux de la Moselle** se positionne contre cette réforme et appelle à la plus large mobilisation pour le mouvement intersyndical du 22 mars. La **CFTC**, partie prenante et signataire de cette intersyndicale (CFTC / CFE-CGC / CGT / FAFP / FO / FSU / Solidaires) **sera là pour défendre nos droits, ceux de nos collègues, ceux de nos familles, de nos enfants !**

**Cela ne concerne pas que les agents de la fonction publique
mais nos droits à tous tant les dérives seront possibles !**

La réforme annoncée n'est que l'arbre qui cache la forêt ! Aucune réponse aux manques de moyens, humains ou matériels, et on veut nous faire croire que c'est la faute du statut !

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous, mobilisons-nous :

Jeudi 22 Mars 2018
Départ 14H00 à Metz -Place de la Gare

Contacts :

Laurence PERRIN - Tél. : 03.87.55.36.52 - @ : l.perrin@chr-Metz-thionville.fr
Frédéric FISCHBACH - Tél. : 06.62.06.63.45 - @ : f.fischbach@cftc57.fr